

DÉLIBÉRATION N° 2021/D586

FINANCES

Envoyé en préfecture le 17/06/2021

Reçu en préfecture le 17/06/2021

Affiché le 17/06/2021

ID : 022-200043677-20210609-D586-DE



DÉCISION MODIFICATIVE N° 1-2021 Budget Principal

FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES		
002	Résultat de fonctionnement	189 280.93
6811	Dotation aux amortissements	28 073.80
TOTAL DEPENSES		217 354.73
RECETTES		
703	ventes de produits résiduels (RM)	189 280.93
7811	Reprises sur amortissements	28 073.80
TOTAL RECETTES		217 354.73

INVESTISSEMENT		
DÉPENSES		
001	Déficit d'investissement	2 045 156.54
28128	Autres terrains	4 370.00
28131	Bâtiments	7 548.75
28135	Instal, agenc, aménag construction	11 948.00
28145	instal, agenc, aménag mat et outillages	4 207.05
2031	Immobilisation incorporelles	6 737.50
2313	Construcitons	98 000.00
2315	Installations, matériels et outillages tech	155 477.00
TOTAL DÉPENSES		2 333 444.84
RECETTES		
1312	Subvention région maison de la terre	40 000.00
16	Emprunts	2 265 371.04
28153	Installations à caract spécifique	16 125.80
28157	Agencement, aménagement mat et outil	11 948.00
TOTAL RECETTES		2 333 444.84

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

➡ **VALIDE** la décision modificative présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 09 JUIN 2021

Le Président

Rémy MOULIN

LE 09 JUIN 2021**Convocation du 04 Juin 2021**

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt et un le neuf juin à dix-sept heures trente les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à Plooufragan sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

Délibérations n° 581 à 583

	PRÉSENTS	VOTANTS
Membres titulaires	24	24
Membres suppléants	0	0
Procuration		4
	24	28

Délibérations n° 584 à 591

	PRÉSENTS	VOTANTS
Membres titulaires	23	23
Membres suppléants	0	0
Procuration		5
	23	28

SECRETARE DE SEANCE : Mr Jean-Yves LOYER

Mr Loïs DROUMAGUET, Percepteur excusé

MEMBRES TITULAIRES			MEMBRES SUPPLÉANTS	
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANCE OU PROCURATION
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	THOMAS	Gilles		
	DABOUDET	Gérard	*	
	BERTHO	Laurent	*	
	PRESSE	Philippe		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle		Y.LE JAN
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Eric	*	
	HERCOUET	Philippe		J-L COUELLAN
	BARBO	Jean-Luc	*	
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain	*	
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel	*	D.PRIGENT (à partir de D584)
	PRIGENT	Dominique	*	Absent à partir de D584
	MEURO	Jérémy	*	
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal		R. Moulin
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland	*	
	LAPORTE	Pascal	*	
	GENIN	Chloé		
	LE BUHAN	Didier		R. Moulin
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		
	COSSON	Mickaël	*	
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
LE GUERN	François			
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMÉRATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	